

MOTION

(Adoptée à l'unanimité des personnes présentes, le 6 avril 2018, à Beauvais)

Les personnes réunies ce vendredi soir 6 avril à Beauvais ont répondu à l'appel citoyen lancé par France-Palestine Solidarité Beauvaisis et la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme avec le soutien du Journal Le Chahut, des Amis du Monde Diplomatique, de la FSU-Oise, du Parti Communiste Français et du Nouveau Parti Anticapitaliste.

Elles n'acceptent pas que l'armée de l'Etat d'Israël, avec qui la France et l'Europe entretiennent de multiples relations, tire à balles réelles sur des manifestants désarmés comme cela s'est produit la semaine dernière le long de la clôture du territoire palestinien de Gaza.

Au demeurant, la France et l'Europe doivent au minimum, et en urgence, protéger le peuple palestinien, dont les droits élémentaires doivent être respectés.

Les tirs contre des manifestants désarmés doivent cesser, le blocus de Gaza doit être levé immédiatement, et Israël doit suspendre toute action de colonisation, d'annexion, de déplacement de population et de démolitions des maisons et des infrastructures palestiniennes.

Les mots ne suffisent plus et l'heure est aux sanctions si ces exactions-qui détruisent tout espoir de règlement du conflit sur la base de « deux Etats » et du droit international-ne cessent pas."

Par cette motion, nous demandons que la France continue à réclamer une enquête indépendante, que l'ambassadrice d'Israël soit convoquée, et qu'il lui soit clairement indiqué que la France prendra des sanctions et interviendra au niveau européen pour obtenir la suspension des accords d'association avec l'Etat d'Israël, tant que cet Etat contreviendra à l'article 2 de ces accords stipulant à chaque partie l'obligation de respecter les droits de l'Homme.